



COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1er JUILLET 2010

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- ACCEPTE l'inscription de deux points supplémentaires à l'ordre du jour :
 - Déplacement des registres d'état civil et célébration des mariages pendant les travaux de la Mairie Principale
 - Quartier de la Danne : dénomination de l'accès des pompiers.
- APPROUVE l'ordre du jour ainsi modifié.
- EST INFORME des décisions prises par Madame la Maire en vertu de l'article L2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales.
- APPROUVE le compte rendu du Conseil Municipal du 25 mars 2010 - **A LA MAJORITE**
- APPROUVE la Décision Modificative n° 2 au budget 2010 de la commune - **A LA MAJORITE**
- EMET un avis favorable sur le rapport d'utilisation du Fonds de Solidarité de la Région Ile-de-France 2009.- **A L'UNANIMITE**
- ENTEND le rapport du bilan de concertation du PLU
- SUSPEND la séance (pour donner la parole au public présent dans la salle).
- REPREND la séance après dialogue avec le public
- APPROUVE le bilan de la concertation préalable à l'arrêt du projet de PLU - **A LA MAJORITE**
- ARRETE le Plan Local d'Urbanisme - **A LA MAJORITE**
- FAIT une pause de 23h20 à 23h30
- EMET un avis favorable aux demandes formulées par les magasins LA MALLE FLORENTINE, ART ET CREATION ETHNIC, TANAK, INTERNITY et GAME autorisant légalement leur ouverture le dimanche dans le cadre de la mise en œuvre du Périmètre d'Usage de Consommation Exceptionnel (PUCE) – **A L'UNANIMITE**
- AUTORISE Madame la Maire ou son représentant à signer la convention avec la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise permettant de solliciter le versement de la redevance « R2 » auprès des syndicats d'électricité dans le cadre des travaux de renouvellement des équipements de l'éclairage public. - **A L'UNANIMITE**
- AUTORISE Madame la Maire ou son représentant à signer la convention avec l'Etat, la Communauté d'Agglomération de Cergy Pontoise et le Conseil Général du Val d'Oise pour l'implantation de système de contrôle automatique de franchissement de feux rouges. - **A L'UNANIMITE**

- APPROUVE le programme du Contrat Régional 2010 – 2014, son plan de financement, AUTORISE Madame la Maire à le signer ainsi que tous documents afférents et à solliciter les subventions correspondantes. - ***A L'UNANIMITE***

- APPROUVE le programme du Contrat Départemental 2010 – 2013, son plan de financement, AUTORISE Madame la Maire à le signer ainsi que tous documents afférents et à solliciter les subventions correspondantes. - ***A L'UNANIMITE***

- AUTORISE Madame la Maire à solliciter la subvention dans le cadre de la réserve parlementaire à hauteur de 50 000 euros pour l'opération de réaménagement et d'extension de l'hôtel de Ville. - ***LA MAJORITE***

- APPROUVE le principe du groupement de commande intégré pour la collecte des déchets ménagers qui désigne la ville de Cergy en qualité de coordonnateur du groupement de commandes. ACCEPTE le lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert. AUTORISE Monsieur le Maire de Cergy à signer le marché après attribution par la commission d'appel d'offres du groupement. AUTORISE Madame la Maire à signer la convention de groupement de commandes à intervenir. DESIGNER Madame Pierrette BORGNE et Monsieur Gérard BURN en qualité de représentant titulaire et suppléant pour siéger à la commission d'appel d'offres du groupement. - ***A L'UNANIMITE***

- PREND ACTE que le groupement de commandes pour la fourniture et livraison de repas en liaison froide est maintenant constitué des communes de Eragny, Vauréal, Menucourt, Jouy Le Moutier, Courdimanche et Puiseux-Pontoise . APPROUVE le projet de convention ainsi modifié. AUTORISE Madame la Maire signer la convention à intervenir. CONFIRME l'autorisation de lancer la procédure d'appel d'offres et la désignation de Madame Pierrette BORGNE et Monsieur Patrice BORCIER en qualité représentant titulaire et suppléant de la commune à la commission d'appel d'offres du groupement. - ***A L'UNANIMITE***

- APPROUVE la mise en oeuvre les conventions de réciprocité d'accueil dans les écoles avec les communes de Courdimanche et Jouy le Moutier et AUTORISE Madame la Maire à les signer. - ***A L'UNANIMITE***

- APPROUVE la mise en œuvre des conventions de réciprocité pour l'accueil d'enfants scolarisés dans un cadre de droit commun ou en CLIS dans les écoles primaires des communes de Vauréal et d'Eragny, AUTORISE Madame la Maire à la signer. - ***LA MAJORITE***

- APPROUVE la convention avec la CAF dans le cadre de l'ouverture du Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP) de la Challe et AUTORISE Madame la Maire à la signer. - ***A L'UNANIMITE***

- DECIDE dans le cadre de la bourse aux projets le versement d'une subvention de 150 € à l'association Anya Vitrail – ***A L'UNANIMITE***

- DECIDE dans le cadre de la bourse aux projets le versement d'une subvention de 150 € à l'association « Les Doigts d'Or ». – ***A L'UNANIMITE***

- DECIDE dans le cadre de la bourse aux projets le versement d'une subvention de 500 € à l'Amicale de la Pétanque. – ***A L'UNANIMITE***

- DECIDE le versement d'une subvention exceptionnelle de 500 € à l'association Ecole et Famille. – ***A L'UNANIMITE***

- AUTORISE Madame la Maire à solliciter une subvention au Centre National du Livre, pour l'acquisition de livres pour la bibliothèque A. Camus. - ***A L'UNANIMITE***

- DECIDE dans le cadre de la bourse aux projets le versement d'une subvention de 600 € à l'association de Jumelage Eragny Komlo. – ***A L'UNANIMITE***

- DECIDE dans le cadre de la bourse aux projets le versement d'une subvention de 800 € à l'association AXE. – **A L'UNANIMITE**

- AUTORISE Madame la Maire à solliciter pour l'année 2010 dans le cadre du Réseau d'écoute d'appui et d'accompagnement des parents, pour soutenir le projet global :

- une subvention de 2200€ à l'Agence Régionale de Santé,
- une subvention de 1500 € au Conseil Général du Val d'Oise,

et dans le cadre du soutien spécifique au projet de week-end en famille :

- une subvention de 5000 € à la Caisse d'Allocations Familiales. - **A L'UNANIMITE**

- AUTORISE le versement à l'ADSEA de la subvention de 10 000 € pour l'année 2010. - **A L'UNANIMITE**

- AUTORISE Madame la Maire à signer la convention avec l'ADSEA pour un chantier d'insertion « entretien des bois » - **A L'UNANIMITE**

- CREE 8 postes de Contrats Aidés - **A LA MAJORITE**

- APPROUVE la dénomination « passage des secours » pour la voie d'accès au centre de secours et d'incendie.- **A L'UNANIMITE**

- AUTORISE pendant la durée des travaux de la Mairie Principale la célébration des mariages à la salle polyvalente de l'accueil et des loisirs Jeannette Largeau ainsi que le transport des registres des mariages. - **A L'UNANIMITE**

- ENTEND le bilan d'activités 2009 de l'AFIFA.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 00 heures 20.

Présents : Madame Dominique GILLOT, Maire, Messieurs, Mesdames, Roland GROS, Francette GAUDIN, Gérard BURN, Pierrette BORGNE, Patrice BORCIER, Dominique RAMSI, Pierre MATHEVET, Yannick MAURICE, Adjoints au Maire, Guy PRUDON, Djibrirou CISSE (à partir de 22h15), Conseillers Municipaux Délégués, Hélène CHATILLON, Nicole GUGELMANN, Béatrice FURET, Sylvie BRIGANDAT, Maria-Térèse FORME, Philippe RELIN, Estelle CARRON (à partir de 20h30), Jimmy ZE, David GANDON, Céliane NAVARRO (jusqu'à 22h00), Chantal BAGGIO, Jean-Pierre HARDY, Monique MERIZIO, Joëlle MARTINEZ, Frédérick TOURNERET, Patrick BENSMAIL Conseillers Municipaux représentant la majorité des Membres en exercice.

Absents excusés et représentés :

| | |
|------------------------------|--|
| Monsieur Mehdi NEDJADI | a donné pouvoir à Madame Hélène CHATILLON |
| Bernard ROUSSEL, | a donné pouvoir à Madame Pierrette BORGNE |
| Monsieur Djibrirou CISSE | a donné pouvoir à Madame Francette GAUDIN (jusqu'à 22h15) |
| Madame Catherine MARSILE | a donné pouvoir à Madame Dominique GILLOT |
| Monsieur Jean-Pierre PARAY | a donné pouvoir à Monsieur Roland GROS |
| Mademoiselle Céliane NAVARRO | a donné pouvoir à Monsieur Patrice BORCIER (à partir de 22h00) |
| Monsieur Claude THOMAS, | a donné pouvoir à Madame Chantal BAGGIO |

Absent : Monsieur Giovanni DEL FRANCO.

Monsieur Philippe RELIN a été désigné comme secrétaire de séance.